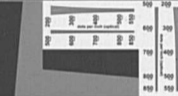
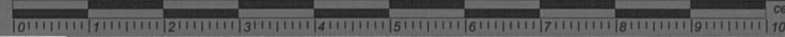
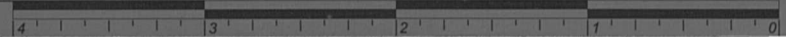


inches

centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19

	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density →

0.04	0.09	0.15	0.22	0.36	0.51
------	------	------	------	------	------

Golden Thread

Colors by Munsell Color Services Lab

Dir. Williams

7bis

STRE

PAGES

miss-

18

Ed. 107 bis / 2

Archives cantonales vaudoises

RMS1/1.048.090

Microfilm

REGISTRE

des

DE LA PAROISSE

de

l'année 18...

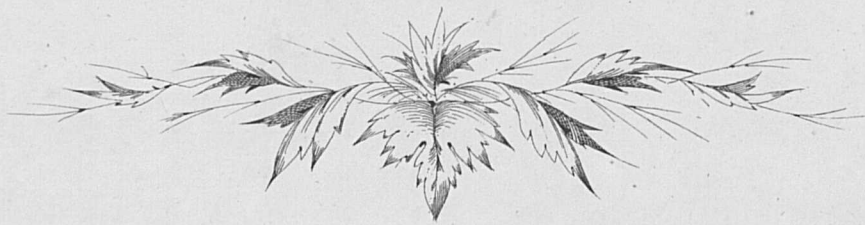
REGISTRE

des _____

DE LA PAROISSE

d _____

Commencé, le _____ 18 ____ Fini, le _____ 18 ____



RESEARCH

DE LA PAROISSE

Commissaire

Registre des Mariages DE LA PAROISSE de Poliez-Pittet

Le vingt-neuf Avril mil-huit-cent-soixante-neuf
a été célébré le mariage promis

N° 1

Crognuz
François-Ferreol

Dessarzin
Marie Josephine Pichelin
(dite Hélène)

Entre

Crognuz François-Ferreol
fils de Pierre-François

et de Rosette née Longchamp, sa femme
de Poliez-Pittet

y domicilié —
agé de trente-neuf ans et demi

(né le 25 Novembre 1824)

Et Dessarzin Marie Josephine Pichelin
fille de Jacques fils de Claude

et de Marie-Anne née Corche

de Praratoz (Canton de Triboung
y domiciliée — (Paroisse de Surpierre)

agée de trente-six ans et 3 mois

(née le 12 Août 1832)

Cémoins

François Nivelaz, fils de Xavier de Poliez-Pittet
Adrien Crognuz de Poliez-Pittet

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1- de l'extrait de naissance de l'époux
2- de l'extrait de naissance de l'épouse
3- de la déclaration de la municipalité de Poliez-Pittet par
laquelle l'épouse est reconnue ressortissante de la commune de Poliez-Pittet
4- des publications faites sans opposition dans l'église de Poliez-Pittet
5- de la déclaration du Curé de Surpierre, légalisée par le
préfet d'Estavayer, par laquelle il est reconnu que les publica-
-tions ont été faites à Surpierre sans opposition. —

Toutes ces pièces sont déposées aux archives de la Cure de
Poliez-Pittet

J. ANNE, Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le seize Février mil-huit-cent-soixante-cinq
à été célébré le mariage promis

N° 2

Grisel
Romain-Antoin
et
Grognez
Victorine-Virginie

Entre

Grisel Romain-Antoin	Et Grognez Victorine-Virginie
fils de feu François-Vincent	fille de Théophile
et de Marguerite-Marie née Honney, ^{sa femme}	et de feu Marie-Emilie née Grognez, ^{sa femme}
de Chapelle (Paroisse de Romatens, C ^{te} de Fribourg)	de Fölliez-Pittet, et
domicilié à Chapelle, précédemment à Fölliez-Pittet	et domiciliée
agé de vingt ans (né le 23 Janvier 1835)	agée de vingt-deux ans (née le 20 Avril 1849)

Cémoins

Fabud Alphonse, fils de feu Dominique de Fölliez-Pittet
Wevelaz Louis, fils de feu Xavier de Fölliez-Pittet

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1) de l'acte de naissance de l'époux; 2) de l'acte de naissance de l'épouse;
3) du consentement de la mère de l'époux; 4) du consentement du père de
l'épouse; 5) du permis de publication de l'Etat de Vaud; 6) de la dispense de
deux publications du Dép^t de justice et Police; 7) des publications faites sans
opposition à Romatens; 8) des publications faites sans opposition à Fölliez-
Pittet; 9) du permis de mariage et de la reconnaissance de bourgeoisie de
la commune de Chapelle; 10) de l'acte de non opposition de la police central
de Fribourg; 11) du permis de célébration du Dép^t de justice et Police
de Vaud.

Toutes ces pièces sont déposées aux archives de la Cure de Fölliez-
Pittet, sauf celles qui sont indiquées aux numéros 7, 9, et 10, les quelles
sont déposées aux archives du Département de justice et Police du Canton
de Vaud.

Favre, Curé

DE LA PAROISSE de Tolly-Pillet

Le vingt-six Avril mil-huit-cent-soixante-onze
a été célébré le mariage promis

N° 3

Entre

Tanchaud
Louis-Claude
et
Carrard
Rosine-Françoise

Tanchaud Louis-Claude
fils de François

et de Marie née Crognier la femme

de Tolly-Le-Grand

et domicilié

agé de soixante-quatre ans.

(né le 6 Juin 1803)

Et Carrard Rosine-Françoise

filie de Martin

et de Marie née Esseira la femme

de Tolly-Pillet et de Bottens

— domiciliée à Tolly-Pillet

agée de trente six ans

(née le 30 Avril 1835)

Cémoins

François Noirelax de Tolly-Pillet

Jean Benetrey de Tolly-Le-Grand

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1^o de l'extrait de naissance de l'époux

2^o de l'extrait de naissance de l'épouse

3^o des publications faites sans opposition dans l'église de Bottens

Ces trois pièces sont déposées aux archives de la Cure

Parré, Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix-neuf Juillet mil-huit-cent-soixante-onze
à été célébré le mariage promis

N° 4

Favre

Barthélemy-Ebédou

et

Favre
Julie-Félicité

Entre

Favre Barthélemy-Ebédou

fils de feu Etienne

et de feu Marie née Desamadeleine sa femme

de Britigny-Saint-Barthélemy

domicilié à Poliez-Pittet

agé de trente-trois ans environ.

(L'époux est né le 3 Septembre 1838)

Et Favre Julie-Félicité

fille de feu Pierre

et de Eugénie-Emilie née Favre sa femme

de Poliez-Pittet

et domiciliée

agée de vingt ans

(L'épouse est née le 13 Juin 1851)

Témoins

Desamadeleine Louis, fils d'Hubert, de Poliez-Pittet

Favre Donat, fils de Nicolas, de Saint-Barthélemy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o de l'acte de naissance de l'époux

2^o de l'acte de naissance de l'épouse

3^o du consentement de la mère de l'épouse

4^o des publications faites sans opposition à S^t Barthélemy
et à Poliez-Pittet (celles-ci se trouvent dans le registre des publications)

5^o de la dispense ecclésiastique du 3^e degré de parenté

Ces pièces déposent aux archives de la Cure

Favre Curé

DE LA PAROISSE de Poliez-Pittet

Le vingt quatre Avril mil-huit-cent-soixante-deux
a été célébré le mariage promis

N° 5

Pabud

François-Alfred-Alphonse

et

Grognez

Marie-Françoise

Entre

Pabud, François-Alfred-Alphonse

fils de feu Albert Dominique

et de Marie-Françoise née Pabud de femme

de Poliez-Pittet et de Bottens

domicilié à Poliez-Pittet

agé de vingt-huit ans et quatre

mois et demi (né le 12 Décembre 1844)

Et Grognez Marie-Françoise

fille de Théophile

et de feu Marie-Emilie née Grognez

de Poliez-Pittet

y domiciliée

agée de vingt-six ans et sept mois

(née le 5 Septembre 1845)

Général

Louis-Auguste Lelamadelaine de Poliez-Pittet

Auguste Grognez de Poliez-Pittet

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1° de l'acte de naissance de l'époux

2° de l'acte de naissance de l'épouse

3° des publications faites sans opposition dans l'église de Bottens

4° " " " " " " de Poliez-Pittet

5° de la dispense ecclésiastique du 4^e degré, ligne égale, de parenté

Ces 5 pièces sont déposés aux archives de la Cure

P. Favre, Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le huit Noai mil-huit-cent-soixante-douze
à été célébré le mariage promis

N° 6

Pabud
Auguste-François
et
Pabud
Marie-Louise-Hortense

J'approuve la rature
à la seconde ligne et les mots
de Jean Jean Nicolas.
Parré Curé

Pabud Auguste-François
fils de ~~Albert~~ ~~Larriou~~ Jean Nicolas
et de Henriette née Pabud sa femme
de Poliez-Pittel et
y domicilié
age de trente-deux ans et demi
(né le 17 Septembre 1839)

Entre

Et Pabud Marie-Louise-Hortense
fille de Albert Dominique
et de Marie-Francoise née Pabud sa femme
de Poliez-Pittel et
y domiciliée
agée de vingt-neuf ans et demi
(née le 29 Novembre 1842)

Cémoins

Louis-Auguste Desmadelaine, de Poliez-Pittel
François Nivelaz, fils de feu Xavier de Poliez-Pittel

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1- de l'acte de naissance et Baptême de l'époux
2- de l'acte de naissance et Baptême de l'épouse
3- des publications faites sans opposition dans l'église de Poliez-Pittel
4- de la dispense ecclésiastique du 2^e degré de parenté. Signé égal.
Ces pièces sont déposés aux archives de la Cure

Parré Curé

DE LA PAROISSE de Poliez-Pittet

Le vingt-neuf Janvier mil-huit-cent-soixante-treize
a été célébré le mariage promis

N° 7

Entre

Grognez
Simon-Adrien
etc

Tahud
Euphrosine-Cécile-
Pénéline

Grognez Simon-Adrien
fils de Pierre

et de Rosette nie Longchamp, sa femme
de Poliez-Pittet etc
y domicilié

agé de trente quatre ans et 6 mois
(né le 11 juillet 1838)

Et Tahud Euphrosine-Cécile-Pénéline
fille de Albert Lominique

et de Marie-Françoise sa femme
de Poliez-Pittet
y domiciliée

agée de trente un ans et 5 mois,
(née le 31 Août 1841)

Témoins

Delamadeleine Louis de Poliez-Pittet
Kivelaz François de Poliez-Pittet

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1^o de l'acte de naissance de l'Époux

2^o de l'acte de naissance de l'Épouse

3^o des publications faites sans opposition dans l'église de Poliez-Pittet

Ces 3 pièces sont déposées aux archives D. la Cure

L'ave, Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le quatorze Mai mil-huit-cent-soixante-treize
à été célébré le mariage promis

N° 8

Grognez

Pierre-Alphonse-Honoré

A

Pachud

Marie-Sophie

Entre

Grognez Pierre-Alphonse-Honoré

fils de Joseph-Antoine

et de Marie-Catherine ni Nivelaz, de femme

de Poliez-Pittet et

et domicilié

agé de vingt-huit ans et huit

mois. né le 6 septembre 1844

Et Pachud Marie-Sophie

fille de feu Jean-Nicolas

et de Marie-Henriette ni Pachud, de femme

de Poliez-Pittet

et domiciliée à Lausanne

agée de vingt-cinq ans

(née le 11 mai 1848)

Témoins

Louis-Salvatore de Poliez-Pittet

François Nivelaz de Poliez-Pittet

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1° Des publications faites à Lausanne sans opposition

2° " " " " à Poliez-Pittet " "

3° De l'acte de naissance de l'époux

4° De l'acte de naissance de l'épouse

Ces pièces sont déposées aux archives de la cure

Le n° 2 se trouve dans le registre des publications, au

n° 14 page 3

Faire, Curé

DE LA PAROISSE d

Le Cinq novembre mil-huit-cent soixante-treize
a été célébré le mariage promis

N° 9

Entre

Martin
Antoine L. Eugène
et
Grognoz
Jeanne Marie Josephine

Martin Antoine Louis Eugène
fils de Martin Gilaire
et de Marie Anne née Maillard sa femme
d' Eugnières
domicilié à Poliez-le-Grand
agé de vingt-sept ans
(né le 2 Février 1846)

Et Grognoz Jeanne Marie Josephine
fille de François Joseph Victor
et de Jeanne Françoise née Depinaz sa femme
d' Poliez-Pittet
y domiciliée
agée de trente et un ans.
(née le quatorze 4^{bre} 1842)

Témoins

Henri Pahud de Poliez-Pittet.
François Mivelaz de Poliez-Pittet.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des publications faites à Arrens sans opposition
2^o Des publications faites à Botteus sans opposition
3^o De l'acte de naissance de l'époux.
4^o De l'acte de naissance de l'épouse.
5^o Des publications faites à Poliez-Pittet sans opposition.
Ces dernières se trouvent dans le registre des publications
n° 15, page 4; les autres pièces sont déposées aux archives
de la Cure.

Martin Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le Vingt Neuf mil-huit-cent-soixante-quatorze
à été célébré le mariage promis

N° 10

Grognez
François, Henri, Félix
et
Grognez, Marie
Rosalie

Grognez François, Henri, Félix
fils de Grognez Félix
et de Marie née Maitte sa femme
de Poliez Pittet
domicilié à Trévidaville
age de cinquante ans, cinq mois.
(né le 6 Janvier 1823)

Entre

Et de Grognez Marie Rosalie
fille de Joseph Antoine
et de Marie Catherine née Mivelaz sa femme
de Poliez Pittet
y domiciliée
agée de trente deux ans.
née le 20 juillet 1841.

Cémoins

François Mivelaz de Poliez Pittet
Louis de Lamadeleine, regent de Poliez Pittet.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° Des publications faites au temple de Montherond sans opposition,
2° Des publications faites à Poliez Pittet sans opposition,
3° De l'acte de naissance de l'époux
4° De l'acte de naissance de l'épouse
5° Les publications faites à Poliez Pittet se trouvent dans le registre
Des publications n° 17. Page 4. Les autres pièces sont déposées
aux archives de la cure avec une dispense ecclésiastique du
3^m D. adressant le 2^d de parenté.

Martin Curé

DE LA PAROISSE d

Le vingt Janvier mil-huit-cent soixante quinze
a été célébré le mariage promis

N° 11.

Mixelaz
Francois Albert
Et
Pobur
Cécile Françoise

Entre

Mixelaz Francois Albert	Et de Pobur Cécile Françoise
filz de feu Nicolas Jeanies	fille de Francois Henri
et de sa femme Marie Anne née Ba	et de sa femme Rosalie Suzanne
de Polier Pittet.	de Polier Pittet
y domicilié.	y domiciliée
agé de vingt neuf ans	agée de vingt cinq ans
deux jours, né le 15 Mars 1845,	enirons née le 12 Avril
	1851.

Général

Louis Delamadeleine Régis de Polier Pittet
Victorin Pobur de Polier Pittet

- La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
- 1° Ces publications, faites sans opposition dans l'église de Polier Pittet.
 - 2° De l'acte de naissance de l'époux et de l'épouse.
 - 3° Ces pièces sont déposées aux archives de la Cure. Les publications se trouvent au n° 18, du livre des publications page 5.

Martin Curé

REGISTRE DES MARIAGES

N^o _____

Le _____ mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

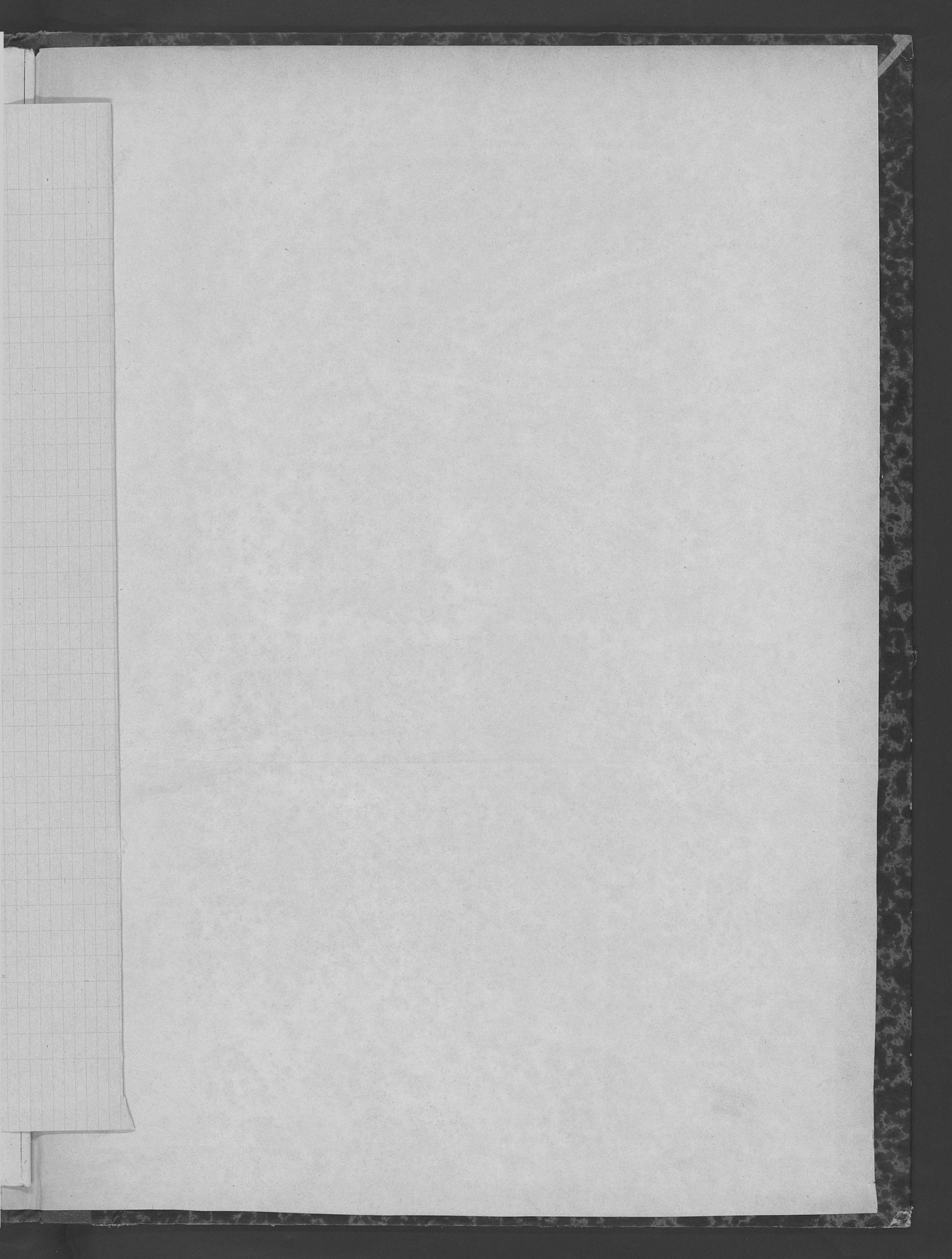
domiciliée

agé de

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



Ed 10

PI
MA
P
l&c

1

Répertoire

du registre des mariages de la paroisse de Soliez-Pittet

année	noms des époux.		page
1871.	Favre	✕ Sahud	4.
1869.	Grognuz	✕ Dessartzin	1.
1871.	Grivel	✕ Grognuz	2.
1873.	Grognuz	✕ Sahud	7.
"	idem	✕ idem	8.
1874.	id	✕ Grognuz	10.
1873.	Martin	✕ Grognuz	9.
1875.	Mivelaz	✕ Sahud	11.
1871.	Sanchaud	✕ Carrard	3.
1872.	Sahud	✕ Grognuz	5.
"	id.	✕ Sahud	6.

RE

N^o

Le
à été célébré

fils de

et de

d

domicilié

agé de

La

